

Bruxelles rappelle en consultation son ambassadeur au Rwanda et menace de «réévaluer sa politique de coopération civile et militaire avec le Rwanda» à la suite de la publication du rapport de la commission d'enquête internationale au Rwanda.

«Haute trahison» et fracture du pouvoir

La CDR accuse le président Habyarimana et le Premier ministre, Dismas Nsengiyaremye de haute trahison. Un cessez-le-feu ne signifie pas nécessairement que les hostilités s'arrêtent, répond le chef de l'Etat rwandais. Les troupes françaises se retirent du Rwanda. Les coopérants militaires restent. L'OUA atteste du retrait du FPR sur ses positions antérieures au 8 février. La France assure le contraire. L'ONU cherche une force neutre pour remplacer les soldats français censés jusque là assurer la sécurité de la capitale. Paris insiste pour l'envoi d'une mission d'observateurs militaires de l'ONU à la frontière ougando-rwandaise.

9 MARS 1993

Le FPR et par les partis d'opposition se sont accordés sur le départ des troupes françaises. Une zone tampon entre les deux armées doit être surveillée par les troupes de l'OUA. Sa démilitarisation doit permettre le retour dans leurs foyers des centaines de milliers de déplacés de guerre. Une force internationale neutre doit succéder au contingent français, pour assurer notamment la sécurité à Kigali. Cela ne convient pas du tout au parti du président Habyarimana, le MRND. Mais la critique la plus virulente émane de la Coalition pour la défense de la République, la CDR que le régime souhaite faire entrer au gouvernement pour renforcer ses rangs. La créature paraît échapper à ses créateurs.

A lire le texte ci-dessous, on voit déjà au programme l'élimination de Juvénal Habyarimana : élimination politique c'est sûr; puisqu'il demande la démission du Premier ministre et du président de la République ; élimination physique peut-être, au vu des accusations de haute trahison et compte tenu des meurtres qui ont déjà commencé à marquer la tension politique au Rwanda :

«Le comité exécutif du parti CDR s'est réuni le 9 mars 1993 et a minutieusement examiné le communiqué conjoint publié à l'issue de la rencontre de haut niveau entre le gouvernement de la République rwandaise et le Front patriotique rwandais, tenue à Dar-es-Salam du 5 au 7 mars 1993.

Il tient à cet égard à porter à la connaissance du public ce qui suit :

Le parti CDR estime que le Premier ministre Nsengiyaremye a outrepassé ses pouvoirs en prenant des décisions exécutoires mettant en

cause la souveraineté nationale. Il a notamment souscrit à des mesures qui affaiblissent la capacité de défense du pays, de surcroît, en temps de guerre et qui mettent en danger la sécurité des populations, telles que l'interdiction de recrutements militaires, l'interdiction d'acquérir de nouveaux armements, l'interdiction d'assurer la défense civile et la protection des étrangers par les moyens les plus appropriés

Le Premier ministre a consacré la chasse aux sorcières en acceptant de placer l'administration rwandaise sous la tutelle du FPR, qui de ce fait, s'apprête à faire licencier ou emprisonner arbitrairement les agents de l'Etat non voués à sa cause.

Monsieur Nsengiyaremye qui prétend se battre pour la démocratie a pourtant souscrit à la proposition du FPR de museler la presse rwandaise et d'empêcher les partis politiques d'exprimer librement leurs opinions dans les médias publics et spécialement lors de meetings.

De connivence avec le FPR, Dr Nsengiyaremye a enfin donné aux protocoles déjà signés à Arusha la force obligatoire, protocoles pourtant décriés par la majorité de la population.

Le parti CDR a été profondément choqué par l'attitude de Monsieur Habyarimana Juvénal, président de la République, qui a approuvé le contenu de ce communiqué qui lèse manifestement les intérêts du peuple rwandais. Ceci montre clairement que Monsieur Habyarimana Juvénal, président de la République ne se préoccupe plus des intérêts de la Nation ; il a plutôt d'autres intérêts à défendre.

Compte tenu de ce qui précède, le parti CDR considère que :

Les engagements pris par le Premier ministre et avalisés par le président de la République constituent un acte de haute trahison. En plus, le Premier ministre a menti au peuple car le communiqué signé ne correspond pas à ce qu'il a déclaré à la radio.

Le président de la République et le Premier ministre doivent démissionner sans tarder, à défaut de quoi le peuple doit se mobiliser, toutes les sensibilités confondues, pour les y contraindre.

le peuple doit en outre exiger le départ des troupes ougandaises, seules forces étrangères combattantes se trouvant sur le territoire rwandais. Par contre, il doit soutenir le maintien du contingent militaire français qui n'est au Rwanda que pour des raisons humanitaires et dans le cadre des accords de coopération.

La population rwandaise doit être initiée à la défense civile afin qu'elle contribue elle-même à sa propre sécurité avec les moyens que l'Etat doit mettre à sa disposition.

La chasse aux sorcières commanditées par le FPR dont Monsieur Nsengiyaremye et Habyarimana ont accepté d'être complices est indigne et illégale. Le parti CDR appelle le peuple rwandais et particulièrement les agents de l'Etat, à dénoncer cette trahison et à refuser de se soumettre au diktat du FPR

Le parti CDR profite de l'occasion pour lancer un appel à ses adhérents, aux autres forces démocratiques authentiques et aux Forces armées rwandaises, de marquer leur refus catégorique de la capitulation acceptée par le Premier ministre Dismas Nsengiyaremye et le président de la République Monsieur Habyarimana Juvénal.

Enfin, le parti CDR réitère son soutien à tout changement démocratique mais rejette le coup d'état concocté à Arusha. Il exige toujours la révision des protocoles relatifs au partage du pouvoir pendant la période de transition et s'oppose à toute précipitation des négociations uniquement pour satisfaire aux exigences du FPR et au désir de Monsieur Dismas Nsengiyaremye et de Monsieur Habyarimana Juvénal de se maintenir à leurs postes. »

De l'exposé des mobiles (postes, carrières et pouvoir) à la militarisation des civils en passant par la désignation des coupables (l'Ouganda, le FPR, leurs complices - un mot qui tuera beaucoup - et les traîtres signataires d'Arusha), tout est dans ce texte emblématique de ce qui se disait dans les milieux rwandais hostiles aux négociations et au partage du pouvoir avec le FPR.

9 MARS 1993

Un Rwandais sur sept, au moins, est déplacé dans son propre pays. La guerre du FPR a chassé devant elle des centaines de milliers de Hutu, livrés à leur misère aux portes de la capitale. La Croix rouge rwandaise, la Croix rouge belge, Médecins sans frontières et Caritas tentent d'unir leurs forces dans un comité de crise des ONG. Ils dressent une première *«Estimation des besoins financiers des principales ONG pour la mise en place de programmes d'actions en faveur des déplacés»*. Il s'agit de mettre en place une aide d'urgence extra médicale puisque les dépenses de santé sont prises en charge par d'autres structures. *«La population déplacée est estimée à 900000 personnes»*, indique le document qui estime que *«L'urgence des actions à mener a conduit à choisir une période de référence d'un mois. Cette période comprend les frais d'installation des infrastructures et leur entretien (frais de fonctionnement) pour cette durée...Il est difficile de déterminer ce qui pourra effectivement être réalisé le premier mois, compte tenu de facteurs inconnus tels que la possibilité de trouver les produits ;la logistique en moyens humains et matériels ;la structuration des camps ;l'évolution de la situation »*.

10 MARS 1993

A New York, la résolution 812 du Conseil de sécurité retient l'idée d'une force d'interposition, mise à l'étude.

A Paris, la question du retrait des troupes françaises du Rwanda est évoquée en Conseil des ministres restreint. Le ministère de la Coopération cité par l'AFP indique que la France est prête à retirer ses soldats d'ici fin mars. Selon la même source, le ministère français des Affaires étrangères a décidé